

Assa Traoré: le soutien très gênant de la youtubeuse Nadjélika

écrit par Benoit Rayski | 10 janvier 2021



Illustration : Arie Alimi, avocat de Nadjélika, préposé aux affaires de la LDH mais aussi de celles de l'association dirigée par Duflot sa compagne...

C'est avec plaisir que je relaie ici cet article de Benoît Rayski paru sur Causeur. Non seulement pour sa plume et son humour mais aussi pour le second protagoniste de l'affaire, l'avocat Arié Halimi, que nous connaissons assez bien, puisque la LDH me poursuit régulièrement devant les tribunaux. Nous ne voyons plus guère le Sergent Garcia de la LDH, Tubiana, remplacé par Arié Halimi que nous surnommons... le bébé Tubiana tant il ressemble à l'autre. Aussi teigneux, d'aussi mauvaise foi, aussi haineux des patriotes, aussi amoureux de l'immigration musulmane, sans humour... il fait

parfaitement la paire avec la Duflot.

Christine Tasin

.

La youtubeuse Nadjélika va être jugée le 3 mars 2021 pour avoir traité un policier noir de « vendu » en juin 2020, au cours d'une manifestation organisée par le comité Adama Traoré. Lors d'un passage au tribunal cette semaine, elle semblait ne plus du tout assumer devant des journalistes son propos racialiste et antirépublicain. Elle est défendue par le compagnon de Cécile Duflot. Benoît Rayski préfère encore s'en amuser...

Il paraît qu'une personne de race noire peut traiter un autre Noir de « vendu » ! Un Juif serait donc autorisé à dire « sale Juif » à un autre Juif ? Voilà une question qui mérite d'être approfondie.

C'était lors d'une manifestation organisée par Assa Traoré. Parmi les policiers il y en avait un qui était noir. En conséquence de quoi Nadjélika, youtubeuse très suivie, l'a traité de « vendu ». Vendu aux Blancs bien sûr ! Nadjélika est une personne raffinée. Elle aurait pu lui dire « suceur de Blancs », « Bounty » ou « enculé de ta race ». Elle ne l'a pas fait. Ce qui nous permet d'affirmer qu'elle a un charmant côté *Princesse de Clèves*.

Vous voulez voir une mythomane hystérique raciste se faire debunker en 45s ? Ça se passe ici ↓

*Puisque Checknews ne fait pas le taf, je m'en charge.
[#nadjelika](#) [#Nadjélিকা](#) [#vendu](#) pic.twitter.com/Zg2shbErgf*

– MEHDI AIFA (@Mehdi_Aifa_AJR) [January 6, 2021](#)

Qu'il nous soit permis de la féliciter. Mais le policier « vendu » n'a pas apprécié et a porté plainte. Un tribunal, vendu aux Blancs, statuera le 3 mars prochain sur le sort de Nadjélিকা. Quittons-la maintenant. Car elle est juste ennuyeusement hystérique.



Le 2 juin, la manifestation du comité Assa Traoré avait dégénéré © Michel Euler/AP/SIPA Numéro de reportage: AP22460788_000002

Quand l'antiracisme militant devient

raciste...

Il y a bien plus intéressant qu'elle: son avocat Arié Alimi. Ce maître du barreau, qui forme un couple harmonieux avec Cécile Duflot, est spécialisé depuis des années dans la dénonciation des violences policières et du soit-disant « racisme systémique » de l'État français.

À un journaliste qui lui demandait s'il n'y avait pas un peu de racisme dans le « vendu » de sa cliente, il a répondu qu'il ne pouvait pas y avoir de racisme entre personnes racisées.

Voilà qui nous ouvre des horizons prometteurs pour l'avenir.

Selon la jurisprudence Alimi un Noir pourrait traiter un autre Noir de « négro ». Un Arabe aurait toute latitude de dire « bougnoule » à un autre Arabe. Et un Juif pourra lancer « youpin » à un autre Juif.

Enfin les langues vont pouvoir se délier et les cent fleurs s'épanouir. Reste qu'un goy ne pourra pas dire « youpin » à un Juif. Il sera interdit à un souchien de traiter un Arabe de « bougnoule ». Et qu'un Blanc ne pourra pas dire « négro » à un Noir. Des progrès considérables restent à faire.

Benoît Rayski

<https://www.causeur.fr/nadjelika-assa-traore-racisme-189866>